



Communiqué 2025-03

Le 24 janvier 2025

Info-NÉGO

Hier, nous avons la première séance de négociation de l'année avec l'employeur et le Conseil du trésor. Nous avons continué d'échanger sur les aspects non monétaires de notre future convention, et cela sera le cas pour les prochaines rencontres. De plus, en raison de la décision de l'employeur concernant les lieutenants, la Fraternité a soulevé des préoccupations liées à leur avenir. Toutes les rumeurs (suppression de postes, nouvelles primes, etc.) ont été démenties par l'employeur. Nous avons convenu de suivre ce dossier attentivement.

Plusieurs autres dates de rencontres ont été fixées jusqu'à la fin mars.

Statistique sur la rétention des contrôleurs routiers

Afin de nous positionner sur une de nos demandes visant la prime d'ancienneté, la Fraternité a déposé un document faisant un état de situation sur la rétention dont voici la conclusion :

Effectifs totaux de contrôleurs routiers :

| Année | Effectifs |
|------------|-----------|
| 2021 | 278 |
| 2025* | 320 |
| Difference | +42 |

L'employeur a engagé depuis 2021, 180 contrôleurs routiers, pendant qu'au même moment les effectifs totaux augmentaient de 42 agents. La conclusion est que **pour retenir un agent, il faut en engager 4**. Nous considérons que l'employeur a dépensé plus de 2,5 millions \$ en formation parce que des membres n'ont pas réussi à la terminer.

En terminant, vos représentants syndicaux à la table de négociation ont porté des pantalons cargo en solidarité avec nos membres, afin de montrer leur soutien et de souligner l'importance de rester unis.

Merci

Votre exécutif